

AVIS DE PROPOSITION

Un avis de proposition est déposé par le conseiller municipal Serge Bonin à la séance du conseil municipal du 26 février 2024 concernant l'ajout de 2 citoyen.nes sur le comité des finances de la ville.

CONSIDÉRANT QUE la ville appartient aux citoyen.nes qui sont copropriétaires par leur contribution à la taxation;

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances, entre 2006 et 2013, a pu compter sur le soutien de deux membres qualifiés issus de la communauté citoyenne pour avoir un regard extérieur à ses activités et bonifier les réflexions et recommandations;

CONSIDÉRANT QUE la composition du comité des finances a été transformée à partir de 2014 pour exclure la présence des citoyen.nes externes;

CONSIDÉRANT QUE la présence des citoyen.nes sur les comités et commissions de la ville bonifie le travail des élu.es et fonctionnaires partout où il sont présent.es;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du comité des finances sont soumis à une obligation de confidentialité sur les informations obtenues;

CONSIDÉRANT QUE la présence citoyenne sur le comité des finances pourra bonifier les opinions et amener une autre perspective externe sur les prises de décisions des élu.es;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de modifier la composition du comité des finances pour intégrer à nouveau deux citoyen.nes qualifié.es de la société civile afin de bonifier la réflexion et les recommandations proposées au comité exécutif et au conseil de ville.



Signature du membre du conseil

23 février 2024

Remis à la greffière le 23 février 2024

Déposé au conseil municipal du 26 février 2024